



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2024

OBJET :

DE-24-06-1-09) BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET ANNEXE
SPECTACLES VIVANTS

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240626-lmc1H12065H1-BF
Date de réception en Préfecture : 28/06/2024
Date de Publication : 28/06/2024

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.2312-2 ;

Vu le budget primitif du budget annexe des spectacles vivants pour l'exercice 2024 ;

Vu le compte financier unique du budget annexe des spectacles vivants pour l'exercice 2023 ;

Vu le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2024 du budget annexe des spectacles vivants ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 17 juin 2024,

D É L I B È R E

à la majorité (6 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT),

ARTICLE I : Adopte le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 du budget annexe des spectacles vivants qui s'équilibre en recettes et en dépenses, en section de fonctionnement, à la somme de 30 018,52 €. En section d'investissement, les montants sont nuls.

ARTICLE II : Approuve une contribution supplémentaire de 10 000 € du budget principal au budget annexe des spectacles vivants, ce qui porte la subvention à un montant total de 95 342 €.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé